



ÉCHIQUIER DE PICARDIE MARITIME - saison 2019-2020

18ème Championnat d'Échecs de Picardie maritime

« Challenge Jean Marchand »

Cette année, comme l'année dernière, le tournoi ne sera pas homologué, ni payant.

Le premier jeune se verra offrir son inscription à un open de son choix par le club.

Pour tout le monde, un petit apéro est prévu à la dernière ronde .

Calendrier : les parties se jouent toujours le vendredi soir à 20h40 .

- ***1^{er} ronde et inscriptions : 22 novembre 2019.***
- ***2^{ème} ronde : 6 décembre 2019.***
- ***3^{ème} ronde : 24 janvier 2020.***
- ***4^{ème} ronde : 7 février 2020.***
- ***5^{ème} ronde : 27 Mars 2020.***
- ***6^{ème} ronde : 29 mai 2020.***
- ***7^{ème} ronde : 12 juin 2020.***

En cas d'indisponibilité d'un des joueurs pour une partie, les 2 joueurs de cette partie peuvent se mettre d'accord sur une autre date pour jouer cette partie.

Si pas d'accord et quel qu'en soit la raison, le joueur absent à la date prévue par le calendrier ci-dessus sera déclaré perdant par forfait.

Affichage des appariements : Hormis la ronde 1, les appariements de chaque ronde seront envoyés sous forme de mail aux participants.

Déroulement des parties :

Le premier nommé a les blancs.

Cadence : 1h30min + 30s/coup

Notation obligatoire

Pendules mises en marche à 20h40

Tout joueur se présentant après 21h10 sera déclaré perdant par forfait

Résultats : gain 1 point, nulle 0.5 point, perte 0 point.

Communication des résultats : Les participants communiqueront leurs résultats sur la feuille des parties installée dans la salle. En cas de désaccord sur le résultat, l'ensemble ou une partie des joueurs seront juges.